



LE SPÉCIALISTE DES ITINÉRAIRES DE LÉGENDE

Traversée du parc de Chartreuse, version Huguenots Grenoble - Chambéry



En 1685, le roi Louis XIV révoque l'Edit de Nantes et un climat de persécution s'installe en France. 200 000 "Huguenots" cherchent alors refuge sur des terres protestantes en Europe et dans le monde. Dans le Sud-Est du Royaume de France, la Réforme est très présente. Depuis le Dauphiné, les Cévennes et le Luberon les départs sont nombreux vers Genève, puis vers l'Allemagne où ils sont accueillis et peuvent fonder des colonies.

Source : www.surlespasdeshuguenots.eu

Ce nouveau circuit en randonnée liberté d'un niveau soutenu permet de joindre la Capitale des Alpes, Grenoble à celle de la Savoie Chambéry. Le chemin des Huguenots en liberté est très compliqué sur ce secteur. Pour permettre la continuité du circuit "hors traces des huguenots" nous vous proposons une traversée du massif qui passe par l'intérieur de la Chartreuse. Une belle aventure différente mais organisée pour permettre la continuité du circuit sur les pas des huguenots.



7 jours - 6 nuits - 7 jours de marche**JOUR 1 : GRENOBLE - LE SAPPEY EN CHARTREUSE - COL DE PORTE****7 Km 3h de marche + 400m**

Après votre arrivée à Grenoble, vous trouvez la ligne de bus 62 vers Le Sappey en Chartreuse où vous démarrez votre première balade de la semaine.

Depuis le petit village du Sappey vous rejoignez le GR9 vers le Col de Porte où se trouve votre premier hébergement.

JOUR 2 : COL DE PORTE - ST PIERRE DE CHARTREUSE**18 Km 6h de marche + 650m/- 1090m**

Une montée en forêt puis une crête boisée mènent aux alpages du Charmant Som (1670 m). La présence des troupeaux de splendides vaches de race tarine en font un lieu de quiétude et de douceur. Le contraste est d'autant plus fort que la descente s'effectue dans le calcaire des Dalles du Charmant Som. Ce parcours vous ménage de superbes vues sur la vallée de St Pierre de Chartreuse, terme de votre étape. Cette commune est l'une des plus boisées de France et l'exploitation de la forêt y est prépondérante.

JOUR 3 : ST PIERRE DE CHARTREUSE - LA SCIA**12 Km 5h de marche + 850m/- 180m**

La journée s'organise autour de l'ascension d'un sommet emblématique du massif où s'est installé la station de ski de St Pierre depuis les années 60. Vous gagnez sous le couvert forestier un itinéraire en balcon au-dessus du Vallon du Guiers Mort, puis le crêt de la neige, et terminez l'ascension du sommet avant d'arriver au Gîte de la Scia (1650 m), magnifique belvédère. Le coucher de soleil, constituera certainement un des moments magiques de votre séjour.

JOUR 4 : LA SCIA – CIRQUE DE ST MEME**16 Km 6h30 de marche +520 m/- 970m**

C'est l'étape la plus sauvage de la semaine, car elle se déroule au cœur de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse. Votre seule ascension vous mène au Col de Bellefond (1902 m), d'où vous découvrez l'intégralité des Hauts-Plateaux, de la Dent de Crolles au Granier.

Vous traversez ensuite l'alpage esseulé de l'Aulp du Seuil et gagnez le Habert de la Dame (habert = bergerie). La descente dans la forêt traverse le fameux Cirque de St Même (859 m) où vous faites étape.

JOUR 5 : CASCADES DU CIRQUE DE ST MEME – ST PIERRE D'ENTREMONT

12 Km

4h de marche

+ 500m/- 500m

Le Guiers Vif jaillit de l'intérieur de la montagne au beau milieu du Cirque. Cette rivière partage St Pierre d'Entremont en deux villages, l'un en Isère, l'autre en Savoie. En effet, il s'agit de l'ancienne frontière qui séparait, il y a plus de 150 ans, la France de la Savoie. Votre itinéraire spectaculaire longe la rivière et permet de découvrir les splendides cascades.

En fin de journée, descente vers le village de Saint Pierre d'Entremont pour votre étape.

JOUR 6 : ST PIERRE D'ENTREMONT - HAMEAU DE LA PLAGNE

13Km

4h de marche

+ 580m/- 290m

Vous quittez la France pour la Savoie et de village en village, vous parcourez cette vallée encore très agricole pour remonter les Gorges du Cozon jusqu'à Entremont Le Vieux. Vous avez le temps de découvrir la Coopérative Laitière des Entremont ou de visiter le Musée de l'Ours des Cavernes (à votre charge). C'est au-dessus du village qu'a été découvert récemment dans la grotte de la "Balme à Collomb", un très important gisement d'ursus spelaeus, datant de plus de 25 000 ans. La fin de l'après-midi est consacrée à la montée vers le petit hameau de la Plagne via le fameux GR9. Vous êtes logés dans un gîte au cœur du hameau.

JOUR 7 : DE LA PLAGNE AU COL DU GRANIER PUIS DISPERSION VERS CHAMBERY EN BUS

10 Km

4h de marche

+ 600m/- 500m



Depuis votre hébergement sur le plateau du désert d'Entremont, vous suivez le GR jusqu'aux Granges de Joigny. Une belle montée en forêt vous permet d'atteindre la Pointe de la Gorgeat et le sommet de Joigny où un dernier panorama sur l'ensemble de la Chartreuse vous attend. La boucle se termine au Col du Granier où vous pourrez rejoindre Chambéry par le bus de ligne SO4 qui vous amène à la gare routière à quelques pas de la gare SNCF.

Si vous êtes venus en voiture vous pouvez reprendre un TER vers Grenoble afin de rejoindre le point de départ.



- La traversée du Parc naturel de Chartreuse du Sud au Nord, avec ses plus beaux sites.
- Des itinéraires préservés des foules de randonneurs.
- L'ambiance sauvage de la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse

› DATES et TARIFS

Du 1^{er} mai au 1^{er} novembre 2026.

Prix par personne : 785 €

Supplément chambre individuelle : +200 €

Déduction sans transfert de bagages : -80 € / personne

A partir de deux participants

› LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en demi-pension
- Les frais d'organisation
- Le transport des bagages à chaque étape (sauf entre Grenoble et le Sappey et entre le Col du Granier et Chambéry)
- La fourniture d'un dossier de randonnée complet
- La fourniture du topo guide FFRP.



› LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les repas de midi
- Le vin pendant les repas
- Les boissons et dépenses personnelles
- Les transferts de bagages et les transports de personnes entre Grenoble et le Sappey et entre le Col du Granier et Chambéry
- La visite du musée de l'ours des cavernes et les éventuelles visites
- L'équipement individuel
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion
- Les assurances
- Les frais d'inscription (+15 € / personne), les frais d'envoi à l'étranger (+20 € / dossier) ainsi que les frais de traitement prioritaire pour toute inscription à J-15 (+45 € / dossier).

› ACCUEIL / DISPERSION

Le Jour 01, à Grenoble où vous prendrez un bus vers Le Sappey en Chartreuse pour démarrer votre séjour.

Si vous arrivez en retard : Pour toute arrivée après 18 h 30 mn, merci de prévenir votre hébergeur.

Vous trouvez la ligne de bus 62 à l'arrêt Notre Dame Musée à Grenoble, vous arrivée à l'arrêt Le Sappey-en-Chartreuse Place.

Horaires et indications :

https://www.tag.fr/ftp/fiche_horaires/fiche_horaires_2014/HORAIRES_62.pdf

Le Jour 07 à Chambéry.

Après avoir pris la Ligne S04 au Col du Granier en fin de journée, vous allez jusqu'à la Gare Routière de Chambéry.

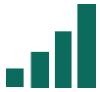
Horaires et indications :

<https://www.laregionvoustransporte.fr/media/1007/download?inline=inline>



› NIVEAU

Niveau 4



Dénivelée moyenne : 800 m

Longueur moyenne : 15 km

Horaire moyen : 5 h 15

Maximum : 1030 m

Maximum : 19 km

Maximum : 6 h

› HÉBERGEMENTS

Hébergement en hôtels simples et gîtes d'étapes.

Il est possible que la douche et les WC se trouvent sur le palier ou à l'étage dans certains hébergements. Les chiens ne sont pas admis.

La formule de base de cette randonnée en liberté est en chambre double ou twin (occupée par 2 personnes) en demi-pension (repas du soir + nuit + petit déjeuner). Supplément pour chambre individuelle.

Si vous désirez une chambre à 3 lits, il faut savoir que peu d'hébergements en sont équipés. Le troisième lit peut être un lit d'appoint, un lit d'enfant ou un canapé convertible. Pour les étapes où ce ne sera pas possible, un supplément par nuit pour chambre individuelle vous sera facturé.

Information :

Disparues depuis bien longtemps, des petites bêtes (6 mm) appelées « punaises de lit », ont refait leur apparition dans de nombreuses régions de France, à la campagne comme en ville ou dans les capitales européennes. Certains hébergements situés sur des itinéraires de randonnées, en montagne comme en bord de mer en font les frais. Elles sont apportées par les voyageurs qui les véhiculent à leur insu dans leurs sacs à dos, leur valise ou sur leurs vêtements... Cela n'a rien à voir avec l'hygiène. Certains hébergements en ville hors chemins de randonnées subissent ce phénomène. Ces punaises piquent comme des puces ou des moustiques, pendant le sommeil et dans certains cas peuvent provoquer des allergies. En prévention de ces piqûres, une association a choisi un



insecticide respectueux de l'environnement et de la santé avec une formule à base de pyrèthre naturel et d'huiles aromatiques, 100% naturel et labélisé Eco-Cert. Nous vous conseillons donc de protéger votre bagage et vos vêtements dès le début du voyage avec un spray. Ce petit contenant pas trop lourd (120 ml) est mis en vente sur certains chemins chez certains hébergeurs ou dans des pharmacies. Ce spray est à pulvériser essentiellement sur l'intérieur et l'extérieur de l'ensemble du bagage et sur le contenu. Vous pouvez également demander conseil auprès de votre pharmacien qui pourra vous proposer d'autres produits alternatifs.

Vente en ligne : [CLAKO punaises & CLAKO Tiques - Clako Punaises \(clako-punaises.com\)](http://CLAKO_punaises.com)

› RESTAURATION

Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales. Ils sont en général servis à partir de 19 h 30 et sont composés la plupart du temps du menu du jour (pas de choix de menu).

Les petits déjeuners sont traditionnels (parfois sous forme de buffet) et sont servis à partir de 8 h – 8 h 30. Si vous désirez prendre votre petit déjeuner plus tôt, voir avec votre hébergeur la veille si cela est possible.

› REPAS DE MIDI

La formule de ce séjour est en demi-pension.

Vous vous chargez vous-même de vos pique-niques. Il est toujours possible d'acheter un pique-nique (à votre charge) dans les hébergements. Il suffit de le réserver de préférence l'avant-veille. Vous pouvez également vous ravitailler à Grenoble, Le Sappey, St Pierre de Chartreuse et St Pierre d'Entremont.



› TRANSFERTS

Vous rejoignez le départ de randonnée en Bus depuis Grenoble et regagnez la Gare routière de Chambéry en bus pour le dernier jour.

Tous les autres trajets sont effectués à pied. Prévoyez de l'argent pour régler le bus à l'aller et au retour.

› TRANSPORT DES BAGAGES

Vous ne portez que vos affaires de la journée dans un petit sac à dos. Les bagages sont transportés jusqu'à votre hébergement du soir par véhicule.

ATTENTION :

Nous vous demandons de déposer votre bagage dans le hall de chaque hébergement le matin à 8 H et de ne prévoir IMPERATIVEMENT QU'1 SEUL BAGAGE PAR PERSONNE NE DEPASSANT PAS **10KG** ; au-delà de ce nombre (1 sac) et de ce poids (10 kg), le transporteur pourra vous facturer, en fin de randonnée, un supplément ou refuser catégoriquement de transporter votre bagage s'il est trop encombrant. Choisissez également un sac qui n'est pas fragile.

Nous vous invitons à vous munir d'un petit sac à dos pour transporter vos effets personnels de la journée.

Sur demande vous pouvez demander de porter vos bagages. Vous bénéficiez d'une remise de **80 € par personne** pour ce geste écologique que vous assurez vous mêmes.

› ACCES

Arrivée :



- En train : Gare de Grenoble TGV

Horaires auprès de la SNCF au 36 35 ou www.oui.sncf.



- En voiture : Chambéry ou Grenoble



Itinéraire : www.viamichelin.fr

Vous pouvez laisser votre véhicule à Chambéry et rejoindre Grenoble par le train (1 h) pour le rendez-vous. Nombreuses liaisons. Vous récupérez ainsi votre voiture à l'arrivée de la randonnée.

Parking :

Vous pouvez garer votre véhicule dans l'un des parkings de Grenoble ou de Chambéry (payant à votre charge).



- En avion :

Aéroport de Lyon Saint-Exupéry ou Grenoble Isère

Lyon Saint Exupéry : www.lyonaeroports.com

Liaisons régulières pour Grenoble : ouibus.com/trajets/lyon-grenoble

Aéroport de Grenoble Isère : www.grenoble-airport.com

Liaisons régulières pour Grenoble : ouibus.com/trajets/lyon-grenoble

Retour :



- En train : Gare de Chambéry TGV

Horaires auprès de la SNCF au 36 35 ou www.oui.sncf.



- En voiture : Chambéry ou Grenoble

Si vous avez laissé votre voiture à Grenoble :

Vous pouvez rejoindre Grenoble en train depuis Chambéry.



- En avion :

Aéroport de Lyon Saint-Exupéry ou Grenoble Isère

Lyon Saint Exupéry : www.lyonaeroports.com

Liaisons quotidiennes depuis Chambéry : www.altibus.com

Aéroport de Grenoble Isère : www.grenoble-airport.com

LA PELERINE Randonnées et Voyages à pied

32 Place Limozin 43170 SAUGUES

Tél : +33 (0)4 71 74 47 40 | contact@lapelerine.com | www.lapelerine.com



Train pour Grenoble puis liaisons régulières depuis Grenoble : [parking-acces/navette-aeroport](#)

› DOSSIER DE VOYAGE

Trois semaines environ avant votre départ, vous recevrez le dossier complet comprenant tous les éléments nécessaires à la réalisation de votre randonnée
Ce dossier comprend :

Un carnet de randonnée, la feuille de route avec la liste des hébergements, ainsi que toutes les informations complémentaires.

Les codes d'accès au téléchargement de l'application numérique avec la trace de votre séjour.

(1 topo-guide par chambre réservée). Si vous souhaitez un dossier de voyage supplémentaire, il vous sera facturé + 20 € / dossier.

› LISTE DES AFFAIRES À EMPORTER

L'ensemble de vos affaires est réparti entre un sac à dos porté pendant la marche et un sac de voyage avec cadenas transporté par les hébergeurs ou notre équipe locale.

- Des sous-vêtements respirants
- Une veste en polaire
- Une veste imperméable et respirante
- Des pantalons de trek
- Un bonnet
- Une casquette ou un chapeau
- Des lunettes de soleil
- Une paire de gants
- Une cape de pluie
- Une gourde (ou poche à eau, pipette)

Chaussures et matériel technique

- Des chaussures imperméables à tige montante et semelle offrant une bonne adhérence



- Une lampe frontale
- Des bâtons de marche (facultatifs)

Pharmacie

- Une petite pharmacie individuelle à valider avec votre médecin : crème solaire, bande adhésive et double peau, antidiarrhéique, antalgique, collyre, médicament contre la toux, antibiotiques à spectre large, pince à épiler, médicaments personnels
- Si vous randonnez avec des enfants, prévoyez des dosages adaptés

Bagages

- Un sac à dos d'une contenance de 30 à 40 litres, pour vos affaires de la journée
- Un sac de voyage souple (maximum 10 kg)

Divers

- Des vêtements de rechange
- Une paire de lacets de rechange
- Une trousse de toilette et une serviette de bain
- Un petit Tupperware pour les salades proposées par certains hébergements
- Du papier toilette
- Un couteau de poche
- Quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires.
- Une aiguille et du fil
- Une pochette antivol, à garder toujours sur soi, avec vos papiers d'identité, argent, attestations d'assurance, d'assistance.

› BIBLIOGRAPHIE

La situation religieuse de l'Europe au XVII^e siècle :

La situation française sous le régime de l'Edit de Nantes est exceptionnelle en Europe au XVII^e siècle, où la tolérance religieuse n'est pas de mise.

Cette situation de cohabitation (plus ou moins paisible) des deux religions, catholique et réformée, n'est absolument pas le fruit d'une volonté de tolérance mais la constatation que les rapports de force militaires des partis catholiques et protestants n'ont pas permis de dégager clairement un vainqueur.



Le premier statut de l'Edit de Nantes, qui accorde des places fortes et une puissance militaire aux protestants est d'ailleurs insupportable aux yeux de Louis XIII et de Richelieu, pour qui les protestants constituent un Etat dans l'Etat, en contradiction avec le principe d'absolutisme (toute puissance de l'Etat central régit par le monarque et son conseil) qui guide leur action, d'où les guerres de religion de Louis XIII (1625-27), qui aboutissent à l'Edit d'Alès en 1629, qui reconduit les principales dispositions de l'Edit de Nantes (pour la liberté du culte) mais supprime les places fortes et les armées protestantes.

Cet état de fait, qui aurait pu être durable, est encore une originalité au sein de l'Europe de l'époque : les autres grandes puissances n'acceptent pas la cohabitation religieuse.

L'Espagne est ultra-catholique et la Réforme n'a jamais pu y prendre pied. L'Autriche des Habsbourg, qui fut pourtant confrontée de près à divers stades de la Réforme demeure exclusivement catholique et après avoir vigoureusement combattu le protestantisme en Allemagne, sans succès, l'a non moins fermement interdit dans les terres autrichiennes. L'Angleterre se veut exclusivement protestante, elle n'accepte que provisoirement les catholiques et dans des conditions très difficiles pour eux. Les principautés allemandes après la longue et dévastatrice guerre de 30 ans (qui fut entre autres une guerre de religion) sont soumises à la foi du prince, en vertu du principe *cujus regio ejus religio*, c'est à dire que le peuple embrasse automatiquement la confession de son dirigeant. Il n'y a guère que la Hollande qui évolue vers une forme de cohabitation religieuse, parce qu'il s'est avéré difficile pour les Hollandais d'expulser ou de convertir tous les catholiques du sud de la Hollande, puis les Hollandais, majoritairement calvinistes, après des persécutions contre les luthériens se sont résignés à accepter ceux-ci, entre autres parce que les persécutions étaient mauvaises pour les affaires.

Bref, l'idée de tolérance religieuse n'a cours nulle part en Europe au XVIIème siècle, il faudra attendre le siècle suivant, les Lumières et les philosophes, pour que cette idée soit diffusée, avant de connaître un début d'application.

La responsabilité personnelle de Louis XIV dans la Révocation :

Si Louis XIV est un souverain absolu depuis 1661 et s'il a clairement une responsabilité personnelle écrasante dans la Révocation de 1685 et dans la politique antiprotestante, il n'est pas le seul à partager cette responsabilité ; s'il est exagéré de dire qu'elle faisait l'unanimité au sein du Conseil et de l'appareil d'Etat, il faut en revanche souligner que les protestants n'ont eu que très peu de



défenseurs et qu'il n'y a quasiment pas eu d'opposition, au sein de la cour, à la Révocation. Colbert était le principal obstacle aux persécutions antiprotestantes, surtout pour des raisons pratiques et économiques, et la Révocation aurait été difficile de son vivant, mais sa mort en 1683 laisse le champ libre au roi ; Ensuite il n'y a guère que Vauban, parmi les figures notables, qui ait exprimé son opposition.

Sur le terrain, c'est à dire au niveau des intendants qui dirigent des régions à forte implantation protestante, la situation est plus contrastée : certains comme Marignac (en Poitou) sont promoteurs de mesures particulièrement dures contre les Huguenots tandis que d'autres à la fois plus humains et plus réalistes, rechignent aux persécutions.

Au niveau du Dauphiné, par exemple, le gouverneur, Jean Etienne Bouchu n'a pas d'états d'âme et se distingue par sa sévérité envers les protestants mais sa politique ne rencontre guère d'opposition ; certains officiers chargés d'appliquer les mesures antiprotestantes doutent de leur efficacité, mais je n'en ai remarqué aucun qui exprime une opposition de principe à la volonté d'éradication de la Réforme, même dans leurs écrits privés (comme les mémoires du Major St Clair). Parmi l'entourage du roi, les promoteurs les plus notoires de la Révocation, pour la plupart adhérents du parti dévot, sont Bossuet, évêque de Meaux et confesseur de Louis XIV, Mme de Maintenon, sa maîtresse puis sa femme, la mère de Louis, Anne d'Autriche, qui lui aurait fait jurer sur son lit de mort de supprimer le protestantisme en France et l'on ne compte pas les évêques et archevêques qui poussent à la Révocation, par conviction ou par flagornerie, en particulier. De Cosnac, évêque de Valence, qui flatte le roi en allant jusqu'à évoquer la supériorité des mesures de Louis XIV sur celle des souverains espagnols de la Reconquista, qui ont laissé aux Maures et aux Juifs la possibilité de l'exil après la chute du royaume de Grenade (en 1492), alors qu'en France les protestants n'ont pas le droit de fuir.

Les résultats de la Révocation et de la politique antiprotestante :

Sur le plan religieux en France :

La Révocation est un fiasco, dans la mesure où les conversions au catholicisme, pour ceux qui restent, n'ont aucune sincérité, de l'aveu même des évêques et des curés qui sont au plus près de leurs ouailles.

Les conversions militaires ou forcées à une religion sont pourtant légions dans l'histoire, la force armée ayant été un vecteur important de diffusion du



Christianisme et de l'Islam, mais les effets ne peuvent pas se mesurer avant des générations, et avec l'alphabétisation des populations et la diffusion des écrits les temps ont changé et les conversions sont plus difficiles.

Le roi de France espérait une reconnaissance du pape (Innocent XI) pour sa lutte contre les protestants : peine perdue, il n'a rien obtenu, pour des raisons qui n'ont pas de rapport direct avec la Révocation : le pape et Louis XIV sont en conflit au sujet de l'affaire de la Régale et plus généralement la volonté française d'avoir la mainmise complète sur le haut-clergé français et les bénéfices ecclésiastiques, conflit récurrent depuis des siècles et il est hors de question pour le pape d'accorder quoi que ce soit à la France sans y être contraint par des rapports de force, comme à l'accoutumée.

Les répercussions internationales :

C'est clairement et globalement un désastre pour l'image de la France et cela aura des répercussions sur les guerres de fin de règne de Louis XIV.

En soi même l'intolérance religieuse n'a rien de choquant mais l'innovation française (on interdit jusqu'à l'émigration des protestants) et l'ampleur des persécutions heurtent l'opinion européenne. Il faut dire que dans les premières années de son règne personnel (à partir de 1661) Louis (agresseur né d'après J. Orcibal) se distingue par son arrogance et effraye ses voisins.

La peur de Louis XIV sera d'ailleurs une des motivations de la deuxième révolution anglaise, c'est à dire la prise du pouvoir par Guillaume d'Orange et l'expulsion des catholiques d'Angleterre.

Les Etats protestants, qui furent clients ou alliés de la France pendant la guerre de 30 ans, s'en détournent, tandis que les puissances catholiques, Autriche en tête, restent plus que jamais opposées à la France.

Bref, Louis a réussi à faire la quasi-unanimité contre lui, même parmi les puissances catholiques et pour dernière guerre (de succession d'Espagne, 1701-1712) la France devra faire face à une coalition regroupant presque toutes les puissances européennes, à l'exception de l'Espagne.

LE SENTIER EN FRANCE

Source : www.surlespasdeshuguenots.eu

La partie française « Sur les pas des Huguenots et des Vaudois » intègre le parcours initial depuis le Dauphiné et la branche provenant des Cévennes. Le parcours français initial faisait partie de la première certification par l'Institut des



Itinéraires Culturels Européens en mai 2013. La branche cévenole l'a rejoint lors de l'évaluation trisannuelle en mai 2017.

Le tronçon initial entre Le Poët Laval dans la Drôme et la borne frontière à Chancy représente environ 374 km. Ce tronçon a été homologué en tant que GR®965 - Sur les pas des Huguenots par la Fédération Française de Randonnée en janvier 2015.

Le parcours du Dauphiné démarre au Poët Laval du Musée du protestantisme Dauphinois dans la **Drôme**. Il frôle la Forêt de Saou, fait une petite incursion dans le Parc Naturel Régional du Vercors par le Col de Menée et traverse ensuite l'**Isère** par le Trièves, la Matheysine et le Pays Vizillois. Entre Grenoble et Barraux le chemin traverse le Grésivaudan en longeant le Parc Naturel Régional de la Chartreuse. Historiquement c'est à hauteur de Fort Barraux que l'itinéraire entre en **Savoie**. Après Chambéry il contourne le Lac du Bourget par l'Est, traverse Aix les Bains et suit les berges du lac jusqu'à la Chautagne. Ensuite en **Haute-Savoie**, ce sont les reliefs de la vallée du Rhône et du plateau du Vuache qui indiquent le passage naturel pour Genève et le Musée International de la Réforme. Tout au long du chemin, différents sites naturels, patrimoniaux et culturels sont ainsi à découvrir.

Chaque année, plusieurs manifestations et / ou rassemblements d'envergure nationale ou plus locale sont organisées par l'Association Nationale ou par les partenaires du projet dans les différents territoires le long du tracé français

BIBLIOGRAPHIE SUR LES HUGUENOTS

Ouvrages généraux sur le contexte de l'Edit de Fontainebleau et le règne de Louis XIV :

GARRISSON (Jeannine) :

L'Edit de Nantes et sa révocation, Histoire d'une intolérance, Paris, 1985
Protestants du Midi (1559-1598), Toulouse, 1980, 375 pages.

LABROUSSE (Elizabeth), *La révocation de l'édit de Nantes, "Une foi, une loi, un roi?"*, Genève, 1985.

BOISSON (Didier), DAUSSY (Hugues), *Les protestants dans la France moderne*, Paris, 2006.

GOUBERT (Pierre), *Louis XIV et vingt millions de français*.

JAHAN (Emmanuel), *La confiscation des biens des religieux fugitifs, de la*



révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution, Thèse de doctorat de droit soutenue à Paris en 1957 sous la direction de M. Dumont, Paris, 1959.

MICHELET (Jules), *Louis XIV et la révocation de l'édit de Nantes*, Paris, 1860.

ORCIBAL (Jean), *Louis XIV et les protestants, la cabale des accommodateurs de religion, la caisse des conversions, la révocation de l'Edit de Nantes*, Paris, 1951.

SOLE (Jacques), Les origines intellectuelles de la révocation de l'Edit de Nantes, Publication de l'université de Saint Etienne, 1997.

MIQUEL (Pierre), *Les guerres de religions*, Fayard, Paris, 1997.

Ouvrages locaux (Dauphiné/Diois) :

BETHOUX (Pierre), *Sortez de Babylone ! La révocation de l'Edit de Nantes dans le pays de Mens*, Presses universitaires de Grenoble, 1985.

BOLLE (Pierre) :

Le protestantisme en Dauphiné au XVII^e siècle, Religion et vie quotidienne à Mens en Trièvre, Die et Gap, Les pays protestants à la veille de la révocation, et plus particulièrement la contribution d'Annette MASSEPORT, Religion et vie quotidienne à Die (1659-1685), p173 à 245, Tome I, Poet-Laval, 1983.

L'édit de Nantes : un compromis réussi ? Une paix des religions en Dauphiné-Vivarais et en Europe, actes du colloque des 17 et 18 avril 1998 à Montélimar sous la direction de Pierre Bolle, collection la pierre et l'écrit, Grenoble, 1999.

L'Intendance de Dauphiné en 1698, Edition critique du mémoire rédigé par l'intendant Etienne-Jean Bouchu "pour l'instruction du duc de Bourgogne", sous la direction de Bernard BONNIN et de René FAVIER, Edition du CTHS, volume 35, Paris, 2005, réédition de l'original (*Mémoire sur le Dauphiné dressé le premier janvier 1698 par M.Bouchu*).

Ouvrages sur les Huguenots :

ARNAUD (Eugène), *Histoire des protestants du Dauphiné aux XVI, XVII et XVIII siècles*, tome III, quatrième période : le Désert 1685-1791, Genève, 1970 (réimpression de l'édition de Paris de 1875-76).

BENOIT (Elie), *Histoire de l'Edit de Nantes*, Delft, 1685.

COURT (Antoine), sa relation sur les forçats de la foi, reprise par Athanase Cocquerel, Paris, 1866.

LEONARD (Emile G) :

Histoire générale du protestantisme en France, Tome II, Chap. VII, P.U.F., Paris, 1961, 449 pages.



Tome III, chap.II, Paris, 1964, 782 pages.

MOURS (Samuel), *Le protestantisme en France au XVII^e siècle*, Paris, 1967.

WOLFF (Philippe, sous la direction de), *Histoire des protestants en France, de la Réforme à la Révolution*, Toulouse, 2001.

› TOURISME RESPONSABLE

Dans un monde en constant développement, il peut être pertinent de prendre son temps et de se recentrer sur l'essentiel. La randonnée est une activité proche de la nature et du local, qui invite à la réflexion. Aujourd'hui, le tourisme responsable s'implante dans le paysage, portant des valeurs essentielles pour le monde de demain. La Pèlerine s'engage dans cette démarche en vous rappelant quelques points à garder à l'esprit lors votre séjour de randonnée :

- **Préparez-vous et prévoyez**

- Informez-vous sur les particularités du lieu visité, la culture, les traditions et respectez la réglementation en vigueur.
- Explorez en petits groupes de 4 à 6 personnes.
- Emportez avec vous de l'eau et des collations en quantité suffisante.
- Evitez les périodes de haute fréquentation

- **Laissez intact ce que vous trouvez**

- Laissez les pierres, plantes et tout objet naturel, historique ou culturel sur place et dans leur état naturel

- **Respectez la vie sauvage**

- Observez la faune à distance. Ne suivez pas et n'approchez pas les animaux sauvages.
- Abstenez-vous toujours de nourrir les animaux sauvages

- **Restez sur les sentiers**

- Utilisez les sentiers aménagés existants
- Marchez en file indienne au milieu du sentier, même s'il est boueux ou mouillé

- **Minimisez vos déchets & Gérez-les de façon responsable**

- Favorisez les contenants réutilisables
- Rapportez vos restes et déchets de manière à éliminer les traces de votre passage

- **Respectez les autres usagers**



- Soyez respectueux des autres visiteurs et soucieux de la qualité de leur expérience
- Soyez courtois. Laissez le passage aux autres sur le sentier



Application mobile gratuite pour signaler un incident sur votre parcours (signalétique, conflit d'usage, pollution...).

Un administrateur sera informé automatiquement.

› ASSURANCES

Nos assurances, **Tranquillité CB** et **Tranquillité** sont individuelles et facultatives. Il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement l'assureur qui vous garantit pour votre voyage pour déclencher l'assurance. **La prime d'assurance, les frais de visa, les frais d'inscription ne sont remboursables ni par La Pèlerine ni par l'assureur.** Pour connaître les modalités contractuelles exactes, en particulier le périmètre des garanties, franchises et exclusions, nous vous recommandons de lire attentivement les conditions contractuelles complètes ainsi que les documents d'informations produits accessibles sur demande auprès de La Pèlerine ou sur le site www.lapelerine.com rubrique « Conditions de Vente ». Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

Les assurances proposées doivent être souscrites au moment de l'inscription ou dans les 48h après l'inscription au voyage.

La souscription à nos assurances est accessible à tous, quel que soit votre pays de résidence.

Le Tranquillité (assurance Assistance/Rapatriement, assurance annulation et interruption de séjour) est facturé 4.15 % du prix total du voyage.

Le Tranquillité CB (Les garanties et plafonds viendront en complément de ceux de votre carte Visa Premier, Infinite, Master Card Gold, Platinum, après refus de celle-ci) est facturé 3.15% du prix total du voyage.

En cas d'annulation de votre part, des frais d'annulation seront retenus.



Le montant des frais dépend de la date d'annulation :

- 1) plus de 31 jours avant le départ : 15% du montant du voyage.
- 2) entre 30 jours et 21 jours avant le départ : 30% du montant du voyage.
- 3) entre 20 jours et 14 jours avant le départ : 55% du montant du voyage.
- 4) entre 13 jours et le jour du départ : 75% du montant du voyage.

➤➤ En cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager la chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé. Celui-ci vous sera ensuite remboursé par l'assurance à condition que son supplément soit inférieur au frais d'annulation.

Pour une annulation avant le départ, contactez La Pèlerine au +33 (0)4 71 74 47 40, qui se chargera des procédures.

Durant le séjour, avant toute démarche, contactez ASSISTANCE MUTUAIDE au +33 (0)1 45 16 43 47 (que vous ayez souscrit au contrat Tranquillité ou Tranquillité CB).

Si vous avez des questions sur votre contrat, vous pouvez contacter la Hot Line au 05 32 09 21 81.

La non-présentation le jour du départ ou abandon en cours de séjour non justifiés, ne donne droit à aucun remboursement.

Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

MODIFICATION DE RESERVATION :

ATTENTION !

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...). Les réservations éventuelles de nuits supplémentaires en début ou en fin de randonnée doivent se faire obligatoirement à l'inscription et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.





Vous aimerez
aussi...

- Via Francigena : de Bourg Saint Pierre à Pont Saint Martin
- Alpes : Traversée de Aravis
- Sur les pas des Huguenots du Percy à Grenoble

Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions,

- appelez-nous au +33 (0)4 71 74 47 40 -

LA PELERINE VOUS SOUHAITE UNE AGREABLE RANDONNEE

